

## DJCE : Témoignage des personnes ayant candidaté

Par **Futurjuriste31**, le **01/09/2018** à **23:22**

Bonjour ,

Venant de m'inscrire en M1 droit des affaires , j'aurai aimer intégrer un DJCE l'an prochain .  
J'aurai aimé avoir les témoignages d'étudiants ayant candidatés ayant était acceptés ou non ,  
notamment les notes , les stages effectués , activités associatives et le déroulement de  
l'entretien si il y en a eu un .  
Histoire de me faire une idée au vue de mon dossier actuellement .

Merci à vous :)

Par **LouisDD**, le **02/09/2018** à **09:33**

Salut

Une rapide recherche sur le forum et on trouve : par exemple :

<http://juristudiant.com/forum/entretien-d-admission-magistere-djce-montpellier-t31545.html>

Bonne continuation

Par **Futurjuriste31**, le **02/09/2018** à **16:16**

Bonjour,

Merci mais le poste que vous m'avez conseiller parle dés candidature au Magistère DJCE ,  
moi ce qui m'intéresse ce sont les personnes qui on postuler en M1 au DJCE ..

Par **Xdrv**, le **02/09/2018** à **19:59**

Bonjour,

Si vous êtes à Toulouse vous faites une candidature à Toulouse via votre plateforme e-

candidature directement, pour les autres DJCE il faut faire un seul et unique dossier à envoyer à Paris qui sera présenté à une commission réunissant tous les centres DJCE et dans lequel vous hiérarchisez les centres qui vous intéressent. Personnellement j'ai fini 50ème du M1 / 350, 13 de moyenne, 6 stages en cabinet / juridiction et j'ai été refusé de tous les centres DJCE

Par **Futurjuriste31**, le **02/09/2018** à **20:01**

Merci pour votre réponse .

Vous étiez à l'université de Toulouse également ? Comment s'est déroulé les entretiens que vous avez eus ? Et quel parcours universitaire depuis la licence et stage vous avez eus ?

Par **Futurjuriste31**, le **02/09/2018** à **20:02**

Excuser moi je viens de voir les stages du coup je n'avais pas fait attention .. c'est bizarre quand même avec 6 stages .. ils sont très sévères ..

Par **youdo**, le **17/12/2018** à **12:45**

C'est relativement accessible les DJCE. Avec plus de 12 de moyenne et un dossier qui suit vous avez vos chances. J'avais été pris l'an dernier mais c'était pas mon premier vœux donc je l'ai pas fait.

N'hésitez pas à mettre en avant des expériences éloignées du droit tant que ça reste pertinent (ex : job étudiant, etc.).

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/12/2018** à **15:19**

[citation]C'est relativement accessible les DJCE. Avec plus de 12 de moyenne et un dossier qui suit vous avez vos chances. J'avais été pris l'an dernier mais c'était pas mon premier vœux donc je l'ai pas fait. [/citation]

Vous êtes sûr que vous parlez bien du Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise  
<http://www.djce.fr/candidature/i17-candidater-au-djce> ???!

Parce qu'on peut qualifier les DJCE de bien des choses, mais certainement pas "d'accessible".

Le témoignage de Marcu en est une excellente preuve.

Par **Xdrv**, le **17/12/2018** à **18:40**

Bonjour,

En effet si vous avez eu 14 de moyenne de la L1 jusqu'au M1 compris le DJCE est "relativement accessible". Sinon il faut prier que les personnes éventuellement devant vous se désistent pour des M2 de fiscalité parisiens plus prestigieux. Toutefois ne vous attendez pas à 30 désistement, ça se compte sur les doigts de la main.

Par **Weas**, le **17/12/2018** à **21:38**

Bonjour,

Visant aussi les DJCE et ayant parlé avec bcp de personnes qui les tentent ou qui les ont tenté (j'ai moi-même essayé pour le magistère DJCE de Montpellier, et d'autres magistères non DJCE dans la foulée) je rejoins aussi le témoignage de marcu pour dire que c'est loin d'être acquis avec un simple dossier à 12.

Je pense que tout le monde est d'accord pour dire que certains DJCE sont plus demandés que d'autres, mais tous au final nécessitent un bon dossier et dispensent des formations de qualité.

Alors je ne pense pas qu'on puisse dire que les DJCE sont "relativement accessibles" car c'est induire les gens en erreur, celui de Paris 2 est peut-être même le M2 en droit des affaires le plus difficile d'accès de France.

Par **Futurjuriste31**, le **18/12/2018** à **06:13**

Bonjour ,

Youdo , vous avez eux un peu plus de 12 du coup ? Quel DJCE avait décider de vous accepter ?

En effet , au vue des promos , j'ai plutôt l'impresim Que c'est minimum mention bien des fois assez bien pour des fac de provinces .

Mais Paris I et Paris II , c'est Plutôt être major de promo pour être pris .

Du coup ça me choque un peu qu'il puisse prendre une personne à 12..

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/12/2018** à **08:09**

Bonjour

Oui ce serait bien que Youdo nous en dise un peu plus ... ..